

DATE DE L'APPEL TELEPHONIQUE : 13/10/2009

NOM DU TEMOIN :



ADRESSE PRECISE :

Adresse Internet :

TEMOIGNAGE EN GENDARMERIE : [A ETE DECOURAGE LE JOUR MEME](#)

DATE OBSERVATION : 28 AOUT 1994

LIEU OBSERVATION : A QUELQUES KM DE MOUSTIERS

HEURE OBSERVATION : VERS 13H00

DUREE OBSERVATION : 2 MIN

ENVIRONNEMENT OBSERVATION : Le témoin, sa femme et ses enfants faisaient un pique nique. Ont entendu un bruit de moteur qui leur a fait tourner la tête. Ils ont alors vu un point se déplacer vers eux, ressemblant à une soucoupe. Le témoin a essayé de prendre des photos mais n'a pas réussi. Finit par sortir de sa voiture avec son appareil photo argentique. Voit devant lui un immense engin couvrée cuivré qui brillait au soleil. Tournait doucement en montant. D'un seul coup il a disparu après avoir contourné le rocher. Taille de hublots gigantesque . Le témoin et son épouse divergent quant à la taille de l'objet : le témoin principal le voit gigantesque (100 m de diamètre), son épouse qui a observé l'engin en continu.

FORME : TAILLE (chiffrée ou comparaison) : [D'après le témoin 100 m de diamètre](#)

COULEUR : [cuivré](#)

LUMINANCE : Très lumineux à cause du reflet du soleil

VARIATION DE TAILLE OU DE COULEUR : |

VUE EN CONTINUE OU NON DU PHENOMENE : [OUI par l'épouse du témoin](#)

FIN DU PHENOMENE (par le témoin ou le phénomène) : phénomène a disparu

TRAINEE : non

CONDITIONS METEOROLOGIQUES : [très clair très dégagé](#)

HAUTEUR DANS LE CIEL (chiffrée ou comparaison) : 50 m du sol s'est approché jusqu'à à peu près 500 m des témoins

DEPLACEMENT OU STATIONNAIRE : fixe mais tournait sur lui-même TRAJECTOIRE :

CAP (point cardinal ou direction d'un lieu connu) : a l'Est de Moustiers

VITESSE : [a disparu en un millième de seconde](#)

BRUIT : Aucun

ODEUR : [pas d'odeur](#)

PHOTOGRAPHIE / VIDEO : [dessin](#)

AUTRES TEMOINS PRESENTS : femme et enfants

REMARQUES : [MOUSTIERS SAINTE MARIE C'était un jour de grande fête. On tenté d'en parler à un gendarme dans la rue qui a ri et s'est éloigné. Sont retournés récemment à la gendarmerie de Moustiers demander si un témoignage similaire leur était parvenu. Ont dit que oui mais devaient respecter anonymat témoin.](#)